

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NONTRON

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 3 JUILLET 2020

Présents : 23
Procurations : 0
Excusés : 0
Absents : 0
Votants : 23

La séance du 3 Juillet 2020 est consacrée à l'installation du nouveau conseil municipal issu de l'élection au second tour du 28 Juin 2020.

L'ouverture de la séance est présidée par Mr Pascal BOURDEAU Maire sortant qui donne lecture des résultats constatés au procès-verbal des élections qui se sont déroulées le 28 Juin 2020.

La liste conduite par Madame Nadine HERMAN-BANCAUD – tête de liste « Un renouveau pour Nontron » - a recueilli 641 suffrages et a obtenu 19 sièges. Sont élus :

HERMAN-BANCAUD Nadine – GOURDEAU Jean-Michel – PELISSON Claudine – FOURNIER Jim – PAULHIAC Roselyne – GALLOU Sylvain – DENIS Sandrine – BATISSOU Benoît – GEORGES Marjorie – BALLIGAND André – AYMARD Frédérique – DOUCET Serge – MATHIS Marie Josée – DARNAULT Philippe – LAGARDE Isabelle – DEL SORDO Guillaume – PAULHIAC Valérie – POINET Alain – JUPILLE Stéphanie.

La liste conduite par Monsieur Daniel JARDRI – tête de liste « NONTRON 20/20 » - a recueilli 432 suffrages soit 4 sièges. Sont élus :

JARDRI Daniel – ABRAMOVICI Mélanie – FARGEAS Vincent – DUFORT Nadia.

Monsieur Pascal BOURDEAU, Maire sortant, déclare le Conseil Municipal installé et cède ensuite la présidence du Conseil Municipal au doyen de l'assemblée, à savoir Madame Nadine HERMAN BANCAUD, en vue de procéder à l'élection du Maire, en soulignant qu'elle va ainsi devenir la première femme maire dans l'histoire de Nontron.

Après avoir désigné Madame Marjorie GEORGES, benjamine du conseil municipal, comme secrétaire de séance, la doyenne de l'assemblée fait procéder à l'élection du Maire, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales.

Sont candidats Daniel JARDRI et Nadine HERMAN BANCAUD, cette dernière est élue par 19 voix en sa faveur, contre 4 voix en faveur de Monsieur JARDRI.

Il est ensuite procédé à la détermination du nombre d'adjoints au maire qui est proposé à six et approuvé comme tel à l'unanimité.

Madame le Maire propose ensuite de désigner les Adjoints au Maire. L'opposition municipale ne présentant pas de liste, sont élus à la majorité de 19 voix et 4 bulletins blancs, dans l'ordre suivant : Jean Michel GOURDEAU, Claudine PELISSON, Jim FOURNIER, Frédérique AYMARD, André BALLIGAND, Marie-Josée MATHIS.

Après avoir donné lecture de l'ordre du tableau du nouveau conseil municipal, Madame le Maire a revêtu l'écharpe tricolore.

Le secrétaire de séance,
Marjorie GEORGES

Le Maire,
Nadine HERMAN BANCAUD